



Plan de protection « Hasard Routier »

Nicoletti Pneus & Mécanique offre un plan de protection INCLUS et SANS FRAIS pour l'ensemble de ses clients.

Le plan de protection s'applique contre les risques routiers pour les pneus neufs de véhicules personnels tourisme et camionnette (p métrique) achetés et installés chez **Nicoletti Pneus & Mécanique**.

Le plan de protection s'applique à l'acheteur initial et au véhicule sur lequel les pneus ont été installés initialement. Les réclamations doivent être faites dans l'une des succursales **Nicoletti Pneus & Mécanique**, sur présentation de la facture, sinon la garantie ne s'applique pas.

Les pneus des manufacturiers suivants sont couverts par la protection :

Bridgestone, Firestone, Fuzion, Hankook, Pirelli, Goodyear, Michelin, BF Goodrich, Uniroyal, Dunlop, Sailun.

Protection :

Le pneu est couvert s'il y a un bris non intentionnel causé à la semelle ou à la carcasse d'un pneu résultant d'un « risque routier » tel que coupures, perforations ou meurtrissures rendant le pneu inutilisable et irréparable selon l'opinion de nos experts. La pose et le balancement sont inclus. La garantie est valide pour les pneus de plus de 5/32^e et pour un maximum de 36 mois suivant la date d'achat.

Si pneu réparable

Le pneu sera réparé SANS FRAIS dans l'une des succursales **Nicoletti Pneus & Mécanique**. La pose et le balancement sont inclus.

Si pneu non-réparable (30 jours et moins de la date d'achat)

Le pneu sera remplacé avec un pneu de prix comparable si la réclamation est faite dans un délai de 30 jours et moins suivant la date d'achat. Le remplacement se fera SANS FRAIS. La pose, le balancement et l'azote (si nécessaire) sont aux frais du client.

Si pneu non-réparable (plus de 30 jours de la date d'achat)

Le pneu sera remplacé par un pneu de prix comparable et le coût de remplacement sera calculé en multipliant le pourcentage d'usure de la semelle utilisée par le prix vendant au moment de l'ajustement. La pose, le balancement et l'azote (si nécessaire) sont aux frais du client.

Obligation du client :

Vous devrez vous assurer d'effectuer une rotation de vos pneus à tous les 8000 – 10 000 km dans l'une des succursales de **Nicoletti Pneus & Mécanique**, **sinon la garantie ne s'applique pas**. Ce service de rotation est offert SANS FRAIS. Tel que spécifié selon les normes du fabricant, une vérification d'alignement à tous les 20 000 km ou 1 an devra être effectuée dans l'une des succursales de **Nicoletti Pneus & Mécanique**. Vous devez également vous assurer que vos pneus soient gonflés selon la pression d'air recommandée par le fabricant. Cette vérification d'air devrait être faite à chaque mois et est offerte gratuitement dans les succursales **Nicoletti Pneus & Mécanique**.

Exclus :

Les véhicules suivants sont exclus du plan de protection: Véhicules utilisés pour la course, véhicules à usage commercial tels que véhicule de livraison, taxi, police, ambulance, etc, les véhicules motorisés, les véhicules tout terrain. Également, ne sont pas couverts par ce plan de protection certain pneu haute performance et ultra haute performance (45 de flanc et moins). Les pneus Camionnettes (LT) ne sont pas couverts par ce plan de protection.

Tous dommages causés au cours d'un accident ou d'une collision, vols, feu, acte de vandalisme, mauvais parallélisme, d'une mauvaise pression d'air, d'un roulage à plat, d'un problème mécanique, de blocage ou de patinage, ou tout traitement abusif, ne sont pas couverts par le plan de protection.

JOLIETTE 384 Beaudry Nord Joliette, Qc J6E 6A8 Téléphone : 450-759-5600	JOLIETTE 880 St-Pierre Sud Joliette, Qc J6E 3Z1 Téléphone : 450-759-1110
SOREL-TRACY 235 rue du roi Sorel, Qc J3P 4N8 Téléphone : 450-743-5577	ST-EUSTACHE 220 25 ^e avenue St-Eustache, Qc J7P 4Z8 Téléphone : 450 974-2717
LE GARDEUR 381 rue St-Paul Le Gardeur, Qc J5Z 2H9 Téléphone: 450-654-9836	

*** Tous les détails en succursales.